

## ANNEXE A LA CONVENTION « DEVELOPPEMENT SEJOURS ENFANTS »

Commune : HARNES  
 ou Communauté de Communes : \_\_\_\_\_  
 ou Association : \_\_\_\_\_  
 Nature du Contrat : **DEVELOPPEMENT DES SEJOURS ENFANTS**

### FICHE PROJET

Nombre de places existantes avant l'entrée du partenaire dans le dispositif : 6  
 (avant la 1<sup>ère</sup> contractualisation)

#### Nature du Projet : Séjour enfants été 2021

<b>Gestionnaire</b>	Mairie de HARNES
<b>Adresse</b>	Rue des Fusillés – 62440 Harnes
<b>Personne référente</b> <i>(nom/mail/tél)</i>	WALLART Christophe – <a href="mailto:christophe.wallart@ville-harnes.fr">christophe.wallart@ville-harnes.fr</a> – 06/75/93/28/92
<b>Modalités de fonctionnement</b> <i>(durée et période de réalisation du(es) séjour(s))</i>	A ce jour, nous venons de lancer notre appel d'offre. Les dates ne sont donc pas encore arrêtées. Nous nous orientons cependant sur un séjour au mois de juillet 2021 d'une durée de 15 jours du 10 au 24 juillet.



#### Activité

	2020 (N-1)	2021	20xx	20xx	20xx
Nombre de places	36 (annulation suite au COVID)	36			
Nombre de journées enfants	540	540			

#### Données financières

	2020 (N-1)	2021	20xx	20xx	20xx
<b>Charges</b>					
Personnel		11355.93			
Autres charges		32940			
Total Charges		44295.83			
<b>Produits</b>					
Participations Familiales		13073.05			
Autres Subventions					
Subvention Municipalité		31222.78			
Subvention Conseil Général commune de - de 5.000 hab.					
Total Produits		44295.83			
Prix de revient par acte					

Date : 26 janvier 2021  
partenaire :

Signature et Cachet du

**PHILIPPE DUQUESNOY**  
**MAIRE DE HARNES**

**LIEU(X) DE DEROULEMENT DE L'ACTION :** Le séjour se déroulera à Châtel « Chalet les Cyclamens » du 10 au 24 juillet 2021.

**OBJECTIF(S) PRIORITAIRES :** L'objectif est de permettre aux enfants qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances avec leur parent de pouvoir profiter d'un séjour agréable. Nos séjours se veulent également pédagogique puisqu'un travail est fait sur la découverte d'autre région, de culture, de gastronomie, l'apprentissage à la vie en collectivité et la citoyenneté,

**TRANCHE D'ÂGE DU PUBLIC VISE :** Nous accueillons des enfants âgés de 8 à 15 ans répartis en plusieurs groupes de vie. Les séjours sont ouverts à l'ensemble des enfants du territoire, néanmoins nous pouvons nous rendre compte qu'un grand nombre d'enfant sont issues des quartiers dit prioritaires.

**Accueil d'un public vise (urgence, handicap) :** Nous travaillons en collaboration avec le CCAS de Harnes et les services sociaux du département concernant l'accueil d'enfant dans des situations d'urgence.

**TARIF(S) PRATIQUE(S) :** Tarification au coefficient social

#### **MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR L'ACTION**

- **HUMAINS :** Sur le séjour 2021, l'équipe pédagogique sera constituée d'un directeur et de 4 animateurs (dont 1 titulaire de SB ou du BNSSA). Une secrétaire se charge des inscriptions et de la constitution des dossiers. L'organisation administrative du séjour (rédaction d'appel d'offre et rencontre avec les prestataires) est faite par le Directeur du service en collaboration avec le directeur du séjour.
- **Matériels :** en fonction des besoins de chaque séjour du matériel est mis à disposition des équipes pédagogiques.

**Mode de communication aux familles :** la presse locale, le site internet de la ville, les réseaux sociaux, de l'affichage et de la distribution de flyers,

**Mode de communication aux familles :** la presse locale, le site internet de la ville, les réseaux sociaux, de l'affichage et de la distribution de flyers,

**Modalités de participation des familles, enfants, jeunes :** Les familles, les enfants et les jeunes sont invités à participer aux réunions de préparations et de bilans. Les enfants et les jeunes sont conviés à deux après-midi récréatifs afin de préparer le séjour et de mettre en place une cohésion de groupe. Durant ces après-midis, ils participent à une séance de piscine ce que permet également de faire passer les attestations de natation.

**Modalités d'implication des familles, enfants, jeunes :** L'implication des familles se limite aux réunions de présentations et de bilan et à la participation financière. Quant aux enfants et aux jeunes, leur implication se fait essentiellement lors des deux après-midis où ils peuvent participer avec l'équipe pédagogique à la préparation de la vie du séjour (organisation des groupes de vie, des chambres et des plannings d'activités.

**Modalités d'évaluation du service rendu aux familles :** Avant et après chaque séjour nous organisons une réunion avec les familles, les enfants, l'équipe pédagogique, le responsable de service, le prestataire et les élus. Ces réunions nous permettent de préparer mais également d'avoir un retour sur le séjour. Pendant le séjour, un technicien et un élu se déplacent afin de constater le bon fonctionnement de celui-ci.

**Partenariat mis en place :** Nos différents partenaires sont le CCAS, les services sociaux du CD62, les services de la DDCS, la CAF et les différents services municipaux.

Date 26 janvier 2021

Signature et Cachet :  
**PHILIPPE DUQUESNOY**  
**MAIRE DE HARNES**